



Présent(e)s : Annie CHEGARD, Françoise ETCHART, Alain GENEL, Gérard GRASS, Thomas LIN, Danièle MALFILATRE, Paule MAZEO, Patrick MOSKOVICZ, Yves PARE, Sophie PONS, Antoni VALERO CABRE, Béatrice VALLANTIN.

Travaux du Centre Pompidou

Une communication a été faite récemment au personnel du Centre Pompidou sur des travaux qui impliqueront soit la fermeture totale du Centre de 2023 à 2026, soit la fermeture partielle sur une plus longue durée. Le projet est en cours d'étude et un expert a été mandaté par le Centre pour analyser les contraintes et les conséquences. Cependant le Conseil de quartier déplore le manque de communication et de prise de conscience de la part du Centre Pompidou de l'impact catastrophique sur les commerçants, les riverains et les étudiants.

Sur une proposition d'Alain Genel, le Conseil de quartier vote l'envoi d'un courrier dès le 25 février aux candidats aux élections municipales et d'un second courrier au ministre de la culture Franck Riester, par ailleurs habitant du quartier Saint-Merri.

Les courriers du Conseil de quartier demanderont que soit exclue l'hypothèse d'une fermeture totale du Centre.

De son côté le Maire du 4^e a déjà saisi sur ce sujet le président du Centre, la Maire de Paris et son adjoint à la culture, ainsi que le Ministre de la culture.

Réponses apportées par la Mairie sur les éléments de la précédente réunion

Un document est remis sur table et évoqué oralement.

Sécurité rue Pecquay : la rue a été identifiée par la police comme nécessitant une surveillance quotidienne. La Mairie a demandé que soit étudiée l'implantation d'un lampadaire supplémentaire

Franprix rue de la verrerie : la Direction du Groupe et le gestionnaire du magasin ont été mis en garde. La situation s'est améliorée depuis que le magasin est verbalisé pour ses infractions ; cependant le nourrisseur de pigeons est toujours présent aux abords du Franprix. L'un des voisins du Franprix nous a écrit que le député Pacôme Rupin avait exprimé son intention de demander au préfet l'installation d'une caméra de surveillance.

Municipales

Les candidats ont été interrogés sur leur vision des Conseils de quartier et de la démocratie participative. Ils ont été rencontrés ou vont l'être (le Conseil de quartier Saint Merri a demandé à rencontrer Ariel Weil) et ont fait ou vont faire des réponses écrites.

Alain Genel reprend les points saillants des réponses écrites d'Anne Lebreton, Raphaëlle Rémy-Leleu, Pacôme Rupin, et Ariel Weil, et des réponses orales d'Aurélien Véron dont il a fait et diffusé le CR en attendant la réponse écrite de l'intéressé.

[Tapez ici]

- Sophie Pons évoque le besoin de communication par internet, blogs, forums. Elle propose que chaque Conseil de quartier ait une page sur le site Paris.fr (Par exemple Saint-Merri.Paris.fr).
- Le Conseil souhaite que soit soutenue et accompagnée l'action des Conseils de quartier en matière de budget participatif
- Il convient de définir le rôle des Conseils de quartier et des élus avec lesquels ils travaillent (problème de pilotage et de gouvernance). Les Conseils de quartier ont une réelle capacité à faire bouger les choses, il ne faut pas la minorer.
- Les points soulevés dans le document communiqué par Gérard Grass relèvent de la charte des Conseils et seront à reprendre lors des discussions qui auront lieu pour l'élaboration de la future charte commune.

A noter une réunion élargie des 15 Conseils sur la fusion des 1-2-3-4, le 10 mars. Lieu et horaire à déterminer.

Biodiversité et végétalisation

Réunion du groupe de travail sur la biodiversité le 25 février avec Corine Faugeron et pour le CQ Saint Merri Gérard Grass et Sophie Pons.

Le CQ les mandate pour proposer de lancer l'étude d'une trame verte dans notre quartier du Jardin d'Anne Franck à la Seine (étude financée par la mairie).

Végétalisation du pied d'arbre à l'angle de la rue du Cloître St Merri et de la rue St Martin : Le financement de l'entourage du pied d'arbre est acquis car le partenaire Atek fournit tous les éléments. Pépin Productions animera la végétalisation du pied d'arbre.

Proposition d'hôpital des plantes par Pépin Productions : il faut caler cet atelier et déterminer les moyens. La décision de principe a été prise.

Musée en herbe. Yves Paré indique qu'une maitresse de l'école St Merri est intéressée, qu'une visite a eu lieu avec des élèves du primaire, ravis. La suite, autour du 6M3 reste à construire.